

MARS 2025

NEWSLETTER



Newsletter rédigée en partenariat avec

QUALIT'ÉQUIDÉS



*Démarquez-vous en mettant en avant
vos pratiques vertueuses sur 4 axes :*

→ RÉGLEMENTATION

Un professionnel Qualit'Équidés s'engage à respecter ses obligations réglementaires, aussi bien en termes d'assurances, de sécurité du public, de traçabilité, de déclarations et attestations, de diplômes... Ce sont plus de 40 points qui sont contrôlés par nos auditeurs.

Choisir un professionnel labellisé c'est le choix de la sécurité et de l'exigence.

→ BIEN-ÊTRE ÉQUIN

Un professionnel Qualit'Equidés s'engage à respecter l'ensemble des préconisations de la charte du bien être équin et de son guide des bonnes pratiques. La charte a été écrite par des experts et vétérinaires équins, et validée par l'ANSES en février 2022. C'est le document de référence et qui fait scientifiquement consensus pour assurer le bien-être des équidés. Les labellisés Qualit'Equidés s'engagent et sont contrôlés sur l'ensemble de points de la charte du bien être équin, ce qui correspond à 23 points de contrôle.

Choisir un professionnel labellisé c'est devenir acteur du bien-être des animaux



→ AGROÉCOLOGIE

Eau, gaz à effet de serre, économies d'énergies... un professionnel Qualit'Equidés veille à limiter son impact sur l'environnement et sensibilise son personnel et sa clientèle. Il s'assure de limiter ses déchets et met en place des actions favorables à la biodiversité. Ce sont 24 points de contrôle qui permettent de valider ses bonnes pratiques

Choisir un professionnel labellisé c'est participer à la préservation de l'environnement



BIOSÉCURITÉ

Un professionnel Qualit'Equidés est vigilant face aux risques sanitaires et assure un bon suivi de ses animaux. Il informe son personnel et ses clients des risques sanitaires et des bonnes pratiques pour les éviter.

Choisir un professionnel labellisé c'est le choix de la rigueur sanitaire



COUPLEZ CETTE DÉMARCHE AVEC UNE CERTIFICATION HVE

(Haute Valeur Environnementale) pour aller encore plus loin sur le volet Environnement et mettre en avant votre engagement dans des pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité. Les exploitations qui obtiennent la certification HVE bénéficient d'un crédit d'impôt de 2500 € sur l'année d'obtention.

Pour mettre toutes les chances de votre côté dans l'obtention de ces labels, le Conseil du Cheval vous propose des formations :

NANTON (71)

14 et 15 avril en présentiel + 7 avril de 11h à 12h en 17 avril de 14h à 17h en visio.

Pour s'inscrire : <https://www.festa-formation.fr/action/561>

COURLANS (39)

les 29 et 30 avril en présentiel + 17 avril de 11h à 12h et 7 mai de 9h à 12h en visio.

Pour s'inscrire : <https://www.festa-formation.fr/action/562>

SAINT OUEN SUR LOIRE (58)

Dates à venir

DOUBS (25)

Dates à venir

YONNE (89)

Dates à venir

Dates, informations et inscriptions sur le site de Festa : <https://www.festa-formation.fr/>



STRUCTURE LABELLISÉE QUALIT'ÉQUIDÉS
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

- ✓ Respect du bien-être animal
- ✓ Actions en faveur de l'environnement
- ✓ Bonnes pratiques sanitaires et mesures de biosécurité
- ✓ Obligations réglementaires vérifiées

2023

Une démarche soutenue par le Conseil du Cheval Bourgogne-Franche-Comté et la région Bourgogne-Franche-Comté, contrôlée par Qualit'Equidés



ÉVÈNEMENT : FOIRE COMTOISE

La Foire Comtoise est un événement majeur en région avec plus de 150 000 visiteurs et 500 exposants. Cette année, le Conseil du Cheval de Bourgogne Franche-Comté organise et anime le pôle équin transversal sur cet événement durant le dernier week-end de mai. L'objectif est de redonner à ce week-end dédié au cheval sa dimension d'événement incontournable pour les passionnés de chevaux et d'équitation, réunissant tous les publics au sein d'un même pôle.

Au programme : des présentations, démonstrations et concours de races, des démonstrations des différentes disciplines, mais aussi des spectacles équestres captivants.



OBSERVATOIRE DES ANOMALIES GÉNÉTIQUES



Margot Sabbagh^{1,2}, Marie Delerue^{1,2}

¹ Bouffern-en-Auge, France
² CST du Réseau d'épidémiologie en pathologie équine, RESPE, 3 Rue Nelson Mandela, 14280 Saint-Contest

DE L'OBSERVATION SUR LE TERRAIN ...



Détection d'une anomalie par l'éleveur ou le vétérinaire



Prélèvement et envoi de matériel génétique (sang ou crins)



Envoi au laboratoire Labéo-Frank Duncombe (St Contest)



Déclaration en ligne

— Identification de l'équidé ou de sa mère
— Description de l'anomalie



IFCE

Observatoire des anomalies équine

OU



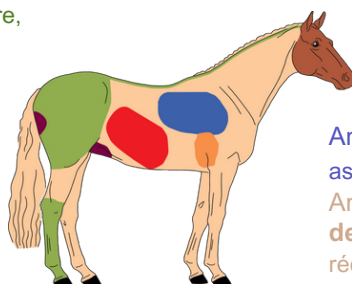
RESPE

sous-réseau élevage «anomalies génétiques»

Anomalies de l'appareil **musculo-squelettique**,
la locomotion: syndrome naviculaire,
syndrome de Wobbler, PSSM

Anomalies de l'appareil
reproducteur, la **mamelle** :
cryptorchidie...

Anomalies de l'appareil
digestif/urinaire, de l'**abdomen** :
absence d'anus, hernie ombilicale



Anomalies de la **tête**, l'**encolure**, la **vue**,
l'**ouïe** et l'**état de conscience** : fente du
palais, bec de perroquet, petit oeil...

Anomalies de l'appareil **respiratoire** :
asthme équin sévère...

Anomalies de la **peau**, des **muqueuses**,
des **poils** ou des **crins** : dermatite estivale
récidivante, mélanome...

Anomalies de l'**allure générale**, du **développement** :
siamois, membre supplémentaire

Anomalies de l'appareil **cardio-vasculaire** :
temps de saignement augmenté

À LA RECHERCHE ...



Centralisation et consolidation des données de manière confidentielle

Création d'une banque d'ADN et d'une banque d'images



Quand données disponibles en quantité suffisante

☐ recherche d'une éventuelle origine génétique puis identification des gènes incriminés

ET RETOUR VERS LE TERRAIN



Transfert des résultats vers les éleveurs et organismes de sélection ; conseils en croisement
Développement et mise à disposition de tests génétiques par les laboratoires

Crédits pictos: © The nounproject

ACTUALITÉS COLLÈGE COURSES

Retour sur une année 2024 pleine de réussites pour l'élevage AQPS régional

L'Union AQPS du Centre-Est, regroupant les associations d'éleveurs de la Nièvre, la Saône et Loire et l'Allier, met à l'honneur chaque année lors de son Assemblée Générale ses éleveurs pour leurs résultats



→ PALMARÈS 3 ANS – PLAT

- 1er LILI BALL (Nom de d'la x Voix de Montot) – Jean Louis BERGER (71)
- 2ème LE RISKELE (No Risk at all x Vodkelle) – Isabelle de SAINT ANTHOST (21)
- 3ème LORD ST GEORGES (Estejo x Une Toulousaine) – Clotilde Quentin & Antoine Domenjoud (03)

→ PALMARÈS 4 ET 5 ANS – PLAT

- 1er JESUBA (cokoriko x Anastasia) – Hervé D'ARMAILLE (58)
- 2ème KEL ESPOIR EN JEU (Jeu st Eloi x Avec Espoir) – Ecurie de la Lioterie & Karine PERREAU (58)
- 3ème JOKE (Whitecliffsofdovery x Quristine) – C Leenders & Florence COUTEAUDIER (58)

→ PALMARÈS 3 ANS – OBSTACLES

- 1er LAUTHENTYKO (Pour moi x Floresland) – Thierry CYPRES (58)
- 2ème LACOKOKELDY (Cokoriko x Eludy) – Thierry CYPRES (58)
- 3ème LULAMBA (Nirvana du Berlais x Ajland) – Thierry CYPRES (58)



→ PALMARÈS 4 ANS – OBSTACLES

- 1er KINGLAND (Cokoriko x Annaland) – Thierry CYPRES (58)
- 2ème KOLOKICO (Cokoriko x Courtisane) – Jacques et Nicolas CYPRES (58)
- 3ème KENTUCKY WOOD (Balko x Carrieriste) – Bertwood Stables & Nicolas de LAGENESTE (03)

→ PALMARÈS 5 ANS – OBSTACLES

- 1er JEU DE THAIX (Authorized x Victoire de Thaïx) – Michel BOURGNEUF (58)
- 2ème JULIETTA GHIA (Kamsin x Vernal Bird) – Katherine OBERLI (71)
- 3ème JEUNE COKO (Cokoriko x Blulette du Seuil) – Emmanuel CLAYEUX (03)

→ PALMARÈS 6 ANS ET PLUS – OBSTACLES

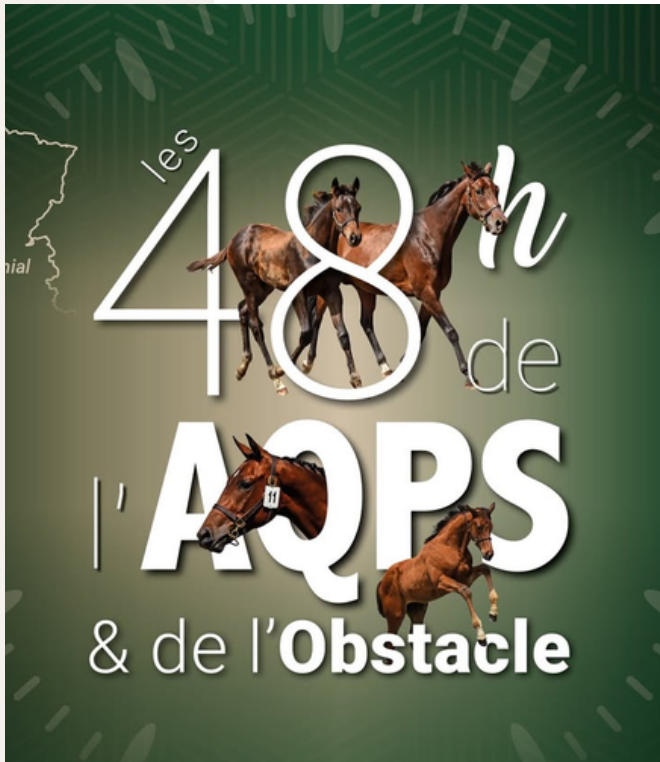
- 1er GENERAL EN CHEF (Martaline x Sortie de Secours) – Haras de St Voir (03)
- 2ème INDIVIS (Coastal Path x Quote Part des Sacart) – Thierry ADENOT & Eric de SOULTRAIT (58)
- 3ème HERALISTE (Lord du Sud x Saratoga) – Jean Marie et Nathalie CALLIER, Joseph HEUPEL (71)

→ ILS ONT GAGNÉ GROUPE I À L'ÉTRANGER :

- JASMIN DE VAUX (Tirwanako x Que du Charmil) – Didier DESRAYAUD (71)
- KARGESE (Jeu Saint-Eloi x Rive gauche) – Thierry CYPRES (58)

ÉVÈNEMENT

Les 48h de l'AQPS et de l'Obstacle se dérouleront les 18 et 19 juin 2025.



Cet évènement a été mis en place sous l'impulsion de l'Union des AQPS du Centre-Est afin de permettre aux acheteurs et aux professionnels de voir sur 2 jours plus de 250 chevaux issus de nos remarquables élevages régionaux.

Il débutera à Cercy la Tour où le syndicat des AQPS de la Nièvre propose à nouveau une formule de présentation vente de foals et 2 ans. L'ensemble des présentations seront faites le matin et seront suivies d'un repas sur place.

La deuxième journée se déroulera sur l'hippodrome de Paray le Monial avec une présentation de foals, yearlings et 2 ans. Une pause déjeuner sera proposée sur place.

CALENDRIER DES COURSES 2025

Hippodrome Vitteaux

- Dimanche 18 Mai Trot-Plat
- Dimanche 06 Juillet Trot-Plat

Hippodrome Cluny

- Samedi 26 Avril Plat-Obstacle
- Jeudi 08 Mai Trot
- Dimanche 06 Juillet Trot
- Dimanche 31 Août Trot
- Samedi 27 Septembre Plat-Obstacle
- Samedi 11 Octobre Plat-Obstacle

Hippodrome La Clayette

- Dimanche 20 Juillet Trot
- Vendredi 15 Août Trot

Hippodrome Paray Le Monial

- Samedi 22 Mars Trot
- Dimanche 06 Avril Trot
- Lundi de Pâques 21 Avril Trot
- Dimanche 01 Juin Trot
- Dimanche 16 Novembre Trot



ACTUALITÉS COLLÈGE SPORT

Les évolutions du Studbook Selle Français

→ SIMPLIFIER LES RÈGLES DE CROISEMENT

TABLE ACTUELLE :

		JUMENTS					
		SF	RACES FACTEUR SFO (AA, AR, PS-AOPS, TF, CS, COB)	WBFH OU UE LABELLISÉES	WBFH OU UE NON LABELLISÉES	OC FSF	OC NON FSF
ÉTALONS APPROUVÉS	SELLE FRANÇAIS	SF	SF	SF	SF	SF	OC
	RACES FACTEUR SFO (AA, AR, PS-AOPS, TF, CS, COB)	SF	SF (SUR DEMANDE NAISSEUR)	SF	OC	OC	OC
	AUTRES RACES	SF	SF	SF	OC	OC	OC

DEVIENT EN 2025 :

		JUMENTS				
		SF	RACES FACTEUR SFO (AA, AR, PS-AOPS, TF, CS, COB)	WBFH / OC LABELLISATION OBLIGATOIRE	WBFH / OC NON LABELLISÉES	UE NON WBFH NON LABELLISABLES OC AVEC 1 PARENT OI NON LABELLISABLES
ÉTALONS APPROUVÉS • SELLE FRANÇAIS • RACES FACTEUR SFO (AA, AR, PS-AOPS, TF, CS, COB) • AUTRES RACES		SF			OC	



→ ENCOURAGER L'UTILISATION DE LA JEUNE GÉNÉTIQUE ET LA PRODUCTION DE SELLE FRANÇAIS ORIGINELS

Une étude par le Studbook SF menée en 2023 a mis en avant :

- L'accroissement de l'âge des reproducteurs utilisés (mâles et femelles)
- La faible proportion de mâles jeunes
- Une concentration de plus en plus forte sur quelques étalons
- Une diminution du nombre de SFO malgré les encouragements déjà en place

Sont donc mises en place les évolutions suivantes à partir de 2025 :

- Extension du Programme Génétique Avenir : de 3 à 5 premières années de monte des étalons de 9 ans et mois. Prime PACE x 1.5 et surprime pour les foals en Finale.
- Recentrage de la PACE : prime uniquement pour les juments saillies par un étalon de 16 ans et moins.
- Extension d'un an pour que les jeunes juments bénéficient des points PACE de leurs mères : jusqu'à 7 ans (poulinage à 8 ans)
- Pour les juments produisant un poulain SFO (saillies 2025/naissances 2026) :
 - PACE touchée dès le 1er point de la mère
 - Pas de limitation à 6 fois pour toucher la PACE
 - Surprime aux foals SFO présentés aux Championnats de France
 - Pas de limite d'âge pour les étalons utilisés pour toucher la PACE



Préparez votre saison SHF 2025

Cavalier, propriétaire, éleveur; pour éviter toute surprise, pensez à mettre à jour votre compte SHF, à déclarer vos chevaux et à vérifier vos informations avant d'engager sur le circuit.

Quelques démarches simples pour aborder la saison en toute sérénité :

➡ <https://www.shf.eu/fr/actualites/divers/preparez-votre-saison-shf-adhesions-compte-declaration-des-chevaux,1835.html>



Calendrier régional 0-3 ans

Foals

- Tournée Franche-Comté : du 30 juin au 06 juillet
- Bière les Semur : 2 juillet après midi
- Charmoy : 5 juillet
- Marnay/Bruailles : 7 juillet
- Mazille/Cluny : 8 juillet
- Blanzay/Gilly : 10 juillet
- Dijon : 17 ou 18 juillet
- Besançon : 3 août
- St Ouen/Loire : 24 juillet

Poneys

- Jussey : 20 juin
- CIR Connemaras : 19 et 20 juillet

Voie femelle

- Dijon : 17 ou 18 juillet
- Cluny : pendant le CIR (21-23 juillet)
- Besançon : 3 août

3 ANS (Sport + Espoirs du Complet)

- Cluny : 23 septembre
- Mancy : 25 septembre
- Besançon : 28 septembre
- Dijon : 30 septembre



ACTUALITÉS CIRCUITS RÉGIONAUX

Le CRE BFC propose aux licenciés BFC, 15 circuits régionaux et 21 championnats régionaux sur la région Bourgogne Franche-Comté pour 2025 !

Attelage, CCE, CSO, Dressage, Endurance, Equifeel, Equifun, Horseball, Hunter, Mountain trail, Spectacle équestre, Tir à l'arc, TREC, Voltige, Western, retrouvez toutes les infos sur notre [site internet](#) :

2025

CIRCUITS RÉGIONAUX BFC



LES CHAMBRES D'AGRICULTURE VOUS ACCOMPAGNENT !

Les Chambres d'agriculture jouent un rôle essentiel dans le développement et l'accompagnement des filières agricoles en France (élevage, centres équestres, tourisme, courses, traction, etc.). La filière équine ne fait pas exception. Ce rôle s'étend sur plusieurs axes stratégiques visant à soutenir les éleveurs, les utilisateurs et les acteurs économiques du secteur. Voici les principales missions et fonctions des Chambres d'agriculture :

1. Appui technique et conseil aux professionnels

Hormis les conseils fournis aux professionnels de la filière, les Chambres d'agriculture proposent également des appuis techniques et des sessions de formation autour de problématiques diverses :

- La gestion économique de sa structure ;
- Le conseil en alimentation et la gestion des pâturages ;
- Le bien-être animal ou celui de l'exploitant ;
- Les pratiques d'élevage et de reproduction ;
- Les pratiques respectueuses de l'environnement, incluant la gestion des effluents ;
- Les nouvelles pratiques agricoles et les innovations dans le secteur équin ;
- Les réglementations en vigueur, la fiscalité agricole, les démarches d'acquisition foncière ;
- Les aides disponibles pour la filière (PAC, construction/modernisation de bâtiment, Dotation Jeune Agriculteur, etc.).



2. Accompagnement des projets d'installation et de transmission

L'une des missions phares des Chambres d'agriculture reste l'accompagnement des porteurs de projet dans leur démarche à l'installation ou dans leur processus de transmission :

- Choix des terrains agricoles
- Etude de faisabilité économique et élaboration d'un prévisionnel
- Mise en conformité avec les réglementations locales.
- Dépôt de dossier d'aide DJA, pour les porteurs de projet éligibles

IMPORTANT ; Pour engager une démarche à l'installation, le porteur de projet doit prendre contact au préalable avec le Point Accueil Installation (PAI) de son département.

C'est la 1^{ère} étape indispensable pour tout projet en agriculture. Cet entretien permet d'être informé et orienté sur :

- les démarches à entreprendre
- les personnes ressources
- les aides possibles
- les formations



Chaque porteur de projet bénéficie ainsi d'un accompagnement personnalisé répondant à ses demandes spécifiques.

Pour en savoir plus : [S'installer en agriculture](#)

Pour prendre rendez-vous : [Contacts - Devenir agriculteur en Bourgogne Franche-Comté](#)

3. Représentation des intérêts de la filière

Les Chambres d'agriculture assurent une représentation des professionnels du secteur équin auprès des instances locales, régionales et nationales. Elles participent à des groupes de travail pour défendre les intérêts des éleveurs et utilisateurs de chevaux.

Les départements de Bourgogne Franche-Comté disposent de conseillers, spécialisés ou non, aptes à vous guider ou à vous orienter vers des spécialistes du secteur.

Contacts utiles concernant la filière équine :

- Mathilde ALLI, Chargée de mission filière équine, Chambre d'Agriculture Régionale de Bourgogne Franche-Comté – mathilde.aili@bfc.chambagri.fr
- Camille GUERINEAU, Conseillère filière équine, Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire – camille.guerineau@sl.chambagri.fr

MONTE, POULINAGE : C'EST DE SAISON !

Evolution des règlements de livres généalogiques

Certains OS ont acté des évolutions dans les livres généalogiques de leurs races :



L PS ET AQPS

Rupture d'approvisionnement pour le vaccin ARTEVAC : pas de dérogation pour les étalons en rupture vaccinale pour l'Artérite Virale

- Obligation de réaliser un test AVE sur sperme
- Possibilité pour France Galop de demander une comparaison de carte ADN vs semence
- Possibilité de contrôler les anticorps des juments à l'élevage pour vérification des vaccinations

Travail sur la révision des modalités d'application des majorations en cas de retard des déclarations de premier saut



L TROTTEUR FRANÇAIS

Evolution des conditions d'admission des juments à la reproduction :

- Annulation de la suspension des juments de 3ème catégorie au bout de 9 années après la première mise à la saillie si elles respectent le quota de produits qualifiés
- Annulation de la suspension des juments classées dans les 3 premiers d'une course de Groupe I, II ou III au motif d'un nombre de produits qualifiés insuffisant et conservation de la 1ère catégorie durant toute la durée de leur carrière de reproduction

Introduction d'un étalon Trotteur Américain en insémination artificielle congelée pour produire en race Trotteur Français (TACTICAL LANDING) pour 60 juments pendant 2 saisons de monte

Possibilité pour les étalons de passer de 20 à 60 cartes de saillie ou de 60 à 100 cartes de saillie après 4 années de production si au moins 50% de leurs produits âgés de 3 ans et plus au 31 décembre de l'année précédant la saison de monte ont été qualifiés



L NEW FOREST

Suppression du suivi sanitaire des étalons pour la production en New Forest et New Forest de croisement



L SHETLAND

Contrôle de filiation obligatoire pour les étalons nés à partir de 2023



L CHEVAL ISLANDAIS

Contrôle de filiation obligatoire pour les produits issus de saillies non déclarées (rares cas de saillies réalisées à l'étranger et devant être déclarées auprès du berceau de race). Vérification effectuée par la FFCI



L FJORD

Modification des modalités d'approbation avec obligation de passer un test PRATIC pour l'obtention d'une approbation définitive



L SELLE FRANÇAIS

Suppression de la notion de « Facteur de Selle Français » : les juments d'une race non constitutive du SF devront être labellisées pour pouvoir produire dans la race

Création d'un label « Selle Français de Dressage »





Introduction de la possibilité d'inscrire des chevaux à titre initial dès lors que les deux parents sont de race Arabe, sous réserve de fournir un contrôle de filiation compatible et les tests SCID/CA pour le père ou le produit.



L ANGLO-ARABE

Prise en compte des chevaux AQPS et CSAN pour la production en section III :
AA/PS/AR x WBFSH/SHA/CSAN/AQPS

Possibilité d'inscrire à titre initial des chevaux répondant à la définition de l'Anglo-Arabe mais portant l'appellation Origine Constatée



L ARDENNAIS

Les produits issus de deux parents Facteurs d'Ardennais doivent voir au minimum 2 grands parents sur 4 de race Ardennaise

Obligation de contrôle de filiation pour :

- Les chevaux introduits
- Les chevaux à inscrire en tant que Facteurs d'Ardennais
- Les produits issus d'insémination artificielle ou d'un transfert d'embryon

Possibilité d'inscrire en tant que Facteurs d'Ardennais les chevaux de race Trait Néerlandais (y compris ceux déjà enregistrés en tant qu'Origine Etrangère Trait)



CHEVAL CASTILLONNAIS

Possibilité d'inscrire des juments Mérens en tant que reproductrices dans le livre généalogique du Cheval Castillonnais



L CAMARGUE

Toutes les juments de race Camargue peuvent produire dans le livre généalogique. Suppression de l'obligation de pointage des juments.



L ÂNE CORSE

Création de la Mule Corse : Ane Corse x Jument



Cartes de saillie

→ Les cartes de saillie permettent la déclaration des saillies d'un étalon approuvé durant la saison de monte de l'année en cours. En format internet pour tous les étalons, il est indispensable d'en faire la demande **chaque année et avant que les saillies ne soient réalisées par l'étalon.**

<https://www.ifce.fr/ifce/sire-demarches/avant-et-apres-la-saillie/carnet-de-saillie/>



Déclaration de saillie

→ La déclaration de premier saut (DPS) est établie par l'éta lonnier à la première présentation de la jument à l'étalon ou à l'introduction dans le troupeau pour la monte en liberté. Elle doit être enregistrée au SIRE dans les quinze jours qui suivent.

<https://www.ifce.fr/ifce/sire-demarches/avant-et-apres-la-saillie/gestion-saillies/>



Déclaration de naissance

→ Déclarez en ligne pour vous-même ou pour un tiers, la naissance d'un poulain dans les 15 jours qui suivent le poulinage. Je déclare la naissance de mon poulain

https://sso.ifce.fr/cas/login?service=https%3A%2F%2Fsso.ifce.fr%2Fcas%2Foauth2.0%2FcallbackAuthorize%3Fclient_id%3Dcas-sag-dnais%26redirect_uri%3Dhttp%253A%252F%252Fdnais.ifce.fr%252Flogin%252Fcas%26response_type%3Dcode%26client_name%3DCasOAuthClient



→ Suivre le dossier de mon poulain :

https://suividossier.ifce.fr/?utm_source=Effiweb&utm_campaign=Suivi%20dossier%20elevage&utm_medium=Bouton%20information%20eleveurs

Tarifs SIRE 2025

→ Attention, évolutions des majorations appliquées en cas de retards sur les déclarations de naissance

<https://www.ifce.fr/wp-content/uploads/2025/02/SIRE-Tarifs-2025.pdf>

→ Trouvez un identificateur proche de chez vous :

<https://www.ifce.fr/ifce/sire-demarches/donnees-sire/annuaire-des-identificateurs/>

NOS RACES RÉGIONALES AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Auxois

Trophée d'utilisation Jeunes Chevaux

LOUPIO DES GRANGES mené par Ugo FARINA et groomé par Alexandra BAILLY

- Epreuve de traction : 6eme/11
- Epreuve de marathon : 5eme/11
- Epreuve de maniabilité : 3eme/11

Classement général du trophée : 4eme/11

Trophée d'utilisation Inter-Races : Greta et Florelle d'Oosthof

Paire menée par Patrick MILLE et groomé par Antoine CLARTE

- Epreuve de traction : 9eme/9
- Epreuve de marathon : 9eme/9
- Epreuve de maniabilité : 7eme/9

Classement général du trophée : 9eme/11

Trophée monté

MAESTRO D'OOSTHOF monté par Camille ZWAENEPOEL - 8ème

Finale Jument

Paire menée par Patrick MILLE et groomé par Antoine CLARTE

- 1ère KALIA D'HUILLY - Eric SEUVE (33)
- 2ème LIBELLULE DE MARCILLY - Maelys DIOT (89)
- 3ème BELLE DE CHALAS - GAEC VAILLEAU GAUTHIER (71)
- 4ème GAZELLE DE POSANGES - GAEC DE MONTROGNON (63)
- 5ème MAGIE DU VERNOS - David LUCAS (21)
- 6ème KALINE DE MARCILLY - GAEC DE MARCILLY (89)

 Trophée en paire

Jean-Michel Pujol (Arçon - 25) groomé par Louise Pujol (sa fille) Douchka du Recours et Jana de la Chaux (Sa fille !)

- Epreuve de traction : 8/9
- Epreuve de marathon : 1er/9
- Epreuve de maniabilité : 3eme/9

Classement général du trophée : 4eme/9

Podium :

- 1er Cob
- 2eme Boulonnais
- 3eme Trait du Nord

 Trophée en simple (Jeunes chevaux)

Mickael Robert (Nancray - 25) groomé par Mathieu Languebien avec Harmonie 103

- Epreuve de traction : 3eme/11
- Epreuve de maniabilité : 2eme/11
- Epreuve de travail : 1er/11

Classement général du trophée : 2eme/11

Podium :

- 1er trait du Nord
- 2eme trait Comtois
- 3eme Trait Breton

 Trophée monté

Marie Mar/nenq avec K'd'Or (La Cadriere d'Azur - 83)

- Manche 1 : 2eme/10
- Manche 2 : 1ER/10

Classement général du trophée : 1ere/10

Podium :

- 1er trait comtois
- 2eme trait Percheron
- 3eme Trait poitevin

→ Classement général du Trophée des races :

- 1er trait comtois
- 2eme trait du Nord
- 3eme Cob Normand



CENTRES DE FORMATIONS

*Devenez cavalier jeunes chevaux avec le Certificat de Spécialisation
Éducation et Travail des Jeunes Équidés*

Niveau de formation : Niveau 4 (Bac)

Tutelle : Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Niveau nécessaire à l'entrée de la formation : Diplôme Niveau agricole (Bac pro, BP) ou au-dessus (BTSA). Dérogation possible auprès des DRAAF

Durée : 1 an

Finalité : Certifiante

Le titulaire du certificat de spécialisation option Éducation et travail des jeunes équidés est capable de réaliser les activités suivantes :

- Il met en œuvre les techniques spécifiques d'éducation, de travail et de présentation du jeune équidé.
- Il met en œuvre des techniques commerciales pour la valorisation du jeune équidé.
- Il assure la gestion de l'activité.

UC constitutives du titre :

→ **UC 1 :** être capable de mobiliser les connaissances hippologiques nécessaires à l'éducation et à la mise en condition des jeunes équidés

→ **UC 2 :** être capable de maîtriser les techniques liées à l'entretien et au débouillage du jeune équidé dans le respect de la sécurité, de l'environnement et du bien-être animal

→ **UC 3 :** être capable d'éduquer en toute sécurité le jeune équidé en fonction de son utilisation future

UC 4 : être capable de participer à la gestion et au développement de l'activité



Cette formation est proposée par 3 centres de formations régionaux :

- CFA FC MANCY (Lons le Saunier) en savoir plus :
<https://www.lons-mancy.fr/formations/formation-cheval/certificat-de-specialisation-education-et-travail-des-jeunes-equides/>
- CFC MARAULT (Magny Cours) en savoir plus :
<https://www.cfc-marault.fr/formations/cs-jeunes-chevaux/>
- EQUIVALLEE (Cluny) en savoir plus :
<https://www.equivallee-haras-cluny.fr/equivallee-academy/cs-etje/>